

En écho des journées

Élisabeth Pivert

Faire un enfant... adoptable ou pas

Les journées de décembre ont questionné, entre autres, le rôle de la grossesse chez les adolescentes, début de grossesse souvent suivi de la demande d'avorter.

Mais une grossesse peut être acceptée, menée à son terme, sans être associée à l'envie pour la future mère de s'occuper de cet enfant venu au monde mais non advenu dans son désir. Il y a des femmes qui mettent au monde l'enfant qu'elles portent mais confient à d'autres, inconnues, le soin de les élever. Si elles semblent accepter de ne plus rien savoir d'eux, de ne rien savoir de leur devenir, qu'en est-il de la trace qu'elles leur laissent, à travers les lettres, l'objet, la bague, le foulard... ? Dans ce cas, que souhaite cette femme pour son enfant à naître ? S'agit-il pour elle de laisser une trace de son désir pour cet enfant ? Jusqu'où cela peut-il aller ? Jusqu'où cela peut-il être entendu ? Quelle est la conséquence pour l'enfant et quel peut être notre rôle, à nous psychanalystes ?

Ainsi, à cette question possible : « faire des enfants ou pas », j'ajouterai celle-ci : « faire des enfants... adoptables ou pas ? » Ce questionnement est parti de ma rencontre avec un tout-petit en détresse. La mère qui l'avait mis au monde n'avait pas souhaité le reconnaître ni le faire sien. Il était né sous X. Je l'ai reçu pour la première fois, en libéral, quand il avait cinq mois. Cet enfant, je l'appellerai Maxime.

Le jour de ses trois mois, sa mère l'avait mis à l'adoption avec des conditions telles qu'elle rendait celle-ci quasiment impossible et cet enfant presque inadoptable. L'institution avait tout d'abord souhaité respecter les conditions formulées par la mère, mais les trois conseils de famille (ou commissions) mensuels successifs avaient échoué à trouver des familles éligibles. La seule famille qui avait pu être retenue avait refusé l'enfant, sa couleur de peau ne correspondant pas à ses critères de choix.

Qu'entendre du désir de cette mère à travers les écrits qu'elle nous laisse, elle qui ne nous a pas adressé ses paroles par l'intermédiaire du transfert ? Au vu de son origine, s'opposait-elle à l'adoption, souhaitait-elle qu'il soit élevé selon sa religion et ses principes ¹, mais devinait-elle que ses vœux rendraient l'enfant inadoptable ? Désir de mort ou désir de vie ?

Et Maxime, quant à lui, comment allait-il ? Comment vivait-il tout cela ? La mère continuant ses visites régulières jusqu'au troisième mois, l'espoir était grand pour les soignants qu'elle revienne sur sa décision ² et garde l'enfant, c'était presque une certitude pour eux !

À leurs dires, jusqu'au moment de son abandon effectif, Maxime était un bébé souriant, dans l'échange, le regard confiant, s'abandonnant dans les bras de l'adulte. Avec l'échec des commissions d'adoption successives, la déception des soignants fut grandissante et renouvelée. Mais tout cela : abandon, tentatives, espoirs, déceptions, ils l'avaient soigneusement caché à l'enfant. Il n'en aurait rien su. Mais la mère, que lui a-t-elle dit ? N'en a-t-il vraiment rien su ?

À l'âge de cinq mois, il souffre de bronchiolite récidivante. Son corps est couvert d'eczéma, dont seul le visage est épargné. Il ne regarde plus l'adulte qui le nourrit. Il ne demande d'ailleurs plus à être nourri. Il dort en permanence, n'appelle plus, se fait oublier, lui qui, d'une certaine manière, a été « oublié » par sa mère.

On me contacte et m'interroge : cet enfant est-il adoptable ? Souffrirait-il d'une pathologie psychique, type autisme, ce qui rendrait l'adoption d'autant plus difficile ? Quant à moi, au vu de son histoire, je m'interroge sur des symptômes dus à l'abandon, souffrirait-il d'hospitalisme (Spitz, 1948) ?

J'ai reçu l'enfant endormi, accompagné de son référent et d'un personnel de soin. Je lui avais préparé une place et me suis présentée à lui. En sa présence, j'ai écouté le récit de son histoire. Lors de l'évocation de sa mère ne revenant pas sur sa décision d'abandon et son admission comme pupille de l'État proposé à l'adoption, Maxime tressaute. Je me suis interrogée : n'est-ce pas à partir de cet « abandon définitif » qu'est advenu son changement de comportement ? Ce qui m'a frappée également, c'est qu'à chaque espoir d'adoption déçu, l'enfant développait de nouveaux symptômes alarmants, allant de plus en plus mal. D'ailleurs, je remarque qu'il sursaute à chaque évocation de tentative d'adoption échouée, gardant toujours les yeux fermés. Ainsi, à chacun des moments que je nommerai « d'abandon », Maxime a réagi dans son corps.

Je décide de lui restituer son histoire. Je m'adresse à lui. Je lui parle des souhaits de sa mère pour lui, des déceptions, des ruptures, de sa façon

de réagir à chacune de celles-ci, de l'eczéma, de ses difficultés respiratoires, de son repli sur lui-même. Soudain, les yeux fermés, Maxime tend sa petite main vers la mienne toute proche. Il se saisit de mon auriculaire et le serre de toutes ses forces. Il ne le lâche pas, ouvre les yeux, et me regarde. Le moment est intense émotionnellement. Il se met à articuler des sons sans parole, des mots sans bruit. Nous sommes tous très émus. Un lien s'est établi. Je lui ai fait une offre, je me suis proposée comme adresse pour recevoir sa détresse. Maxime a pu s'en saisir. Je lui dis alors que nous allons nous revoir et demande à le recevoir au rythme de deux séances par semaine.

Une dizaine de séances ont été nécessaires et suffisantes pour que Maxime redevienne un enfant souriant, dans l'échange, et que disparaissent les symptômes corporels. J'ai également pu faire entendre mes observations, questionner la nécessité, l'obligation de répondre à la demande, aux conditions posées par la mère.

En séances, Maxime va se saisir de mon offre d'écoute, de la restitution et de la mise en mots de son histoire, de mon désir pour lui. Il va progressivement passer d'être entendu, à m'adresser sa parole bâillonnée, puis à se faire entendre. Il va s'engager dans l'échange, tout d'abord non verbal, puis verbal, échange qui fait pacte, rencontre avec l'Autre que je représente pour lui, puis les autres, les soignants, et s'ouvrir au monde extérieur.

Mon intervention lors de la première séance a fait acte dont les effets ont été visibles après coup. Il a été pour moi fondamental que Maxime se sente l'objet d'un désir, d'un désir particularisé³, ici de mon désir. Il ne s'est pas agi, bien sûr, de prendre la place d'une mère⁴, d'une soignante de plus, car les soins du corps lui étaient assurés dans le lieu d'accueil. Il s'agissait pour moi d'être là, témoin de son histoire, lieu d'accueil pour sa détresse, d'avoir une offre d'écoute, d'offrir une place à ce petit venu de nulle part (sous X !). Au près de lui, j'ai assumé la place du « grand Autre⁵ », lieu des signifiants, lieu d'une parole qui fait présence-absence, celle d'un Autre symbolique auquel le sujet peut adresser sa demande. J'ai considéré cet enfant comme un sujet, un analysant à part entière. Car c'est notre rôle, à nous, psychanalystes, de faire surgir le désir de l'enfant, d'écouter sa parole, de lui permettre de s'inscrire comme sujet désirant.

Que s'était-il passé pour cet enfant entre ses trois et cinq mois ? Pendant les trois mois durant lesquels la mère a continué à le visiter régulièrement, n'était-il pas l'objet d'un désir qui n'était pas si anonyme ? La disparition de la mère a provoqué sa chute dans l'anonymat. Alors, son abandon devenu évident pour tous, aurait-il pris un statut d'objet abandonné ?

Serait-il devenu un objet déchet à partir du moment où tout espoir de rester avec sa mère a été vain ?

Pris dans la demande ambiguë de sa mère, s'est-il rendu non adoptable dans l'espoir qu'elle revienne ? Ou se laissait-il mourir puisqu'il n'était plus l'objet d'un désir particularisé après ces trois mois de visite ?

Tentait-il désespérément de faire exister un Autre et de s'adapter au désir de cet Autre énigmatique ? Que penser de cet eczéma ? Cherchait-il à se rendre désirable au travers de ce symptôme corporel, tentant de changer de peau par cet eczéma qui le faisait blanchir, sa peau de couleur sombre ayant entraîné le refus de la seule famille retenue ? Ou était-ce une réactualisation de son abandon, une réécriture dans son corps ?

Une fois Maxime redevenu souriant et plein de vie, l'institution a décidé de chercher une famille capable de faire avec son histoire, une famille qui connaîtrait les souhaits de la mère sans devoir s'y conformer.

Le recours à un psychanalyste a permis ici à Maxime de s'extraire de la pulsion mortifère et de se tourner à nouveau vers la vie. Il a alors pu être rapidement adopté.

-
1. [↑](#) Selon la Kafala. Celle-ci est une procédure d'adoption spécifique au droit musulman qui correspond à une tutelle sans filiation. L'enfant est recueilli par une famille adoptive qui s'engage à l'élever comme son propre enfant. Cependant, l'enfant recueilli n'aura pas les mêmes droits d'héritage qu'un enfant légitime. L'adopté garde son patronyme d'origine.
 2. [↑](#) Pendant les deux mois suivant l'accouchement, l'abandon de l'enfant demeure provisoire. Ce délai de deux mois est légalement accordé à la mère pour lui permettre de revenir sur sa décision et reconnaître l'enfant. Durant cette période, l'enfant n'est pas adoptable.
 3. [↑](#) J. Lacan, « Deux notes à M^{me} Jenny Aubry », 1969, *Ornicar ?*, n° 37, 1986.
 4. [↑](#) R. et R. Lefort, *Maryse devient une petite fille, Psychanalyse d'une enfant de 26 mois*, Paris, Le Seuil, coll. « Champ freudien », 1995, p. 9.
 5. [↑](#) R. et R. Lefort, *La Naissance de l'Autre*, Paris, Le Seuil, coll. « Champ freudien », 2008, p. 60.